

### Fiche de données de sécurité

selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 11/06/2017 Date de révision: 12/05/2022 Version: 1.3

### **SECTION 1: Identification**

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : MicroLube C
Code du produit : T2HC

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Lubrifiant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant: Micro-Scientific 755 Tristate Parkway 60031 Gurnee, IL T 1-800-837-8140

Canadian Hospital Specialties Ltd. 2810 Coventry Road

Oakville, ON, L6H 6R1 Canada

T. 1-888-752-3920

Distributeur

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Emergency number : 1-800-535-5053

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

### Classification (GHS-CA)

Danger par aspiration, Catégorie 1 H304

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### **Etiquetage GHS-CA**

Pictogrammes de danger (GHS-CA)



GHS08

Signal word (GHS-CA) : Danger

Mentions de danger (GHS-CA) : H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Conseils de prudence (GHS-CA) : P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou médecin

P331 - NE PAS faire vomir P405 - Garder sous clef

P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec local, régional, national, et les règlements

internationaux.

# 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 2.4. Unknown acute toxicity (GHS-CA)

Non applicable.

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

# 3.1. Substance

Non applicable.

### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%
Huile minérale blanche (pétrole)	(n° CAS) 8042-47-5	10 - 30

<sup>\*</sup>Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

# **SECTION 4: Premiers soins**

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une

position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : En cas de contact de la peau, rincez immédiatement à l'eau courante. Retirez les vêtements/souliers contaminés. Lavez les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consultez un médecin.

12/05/2022 FR (français) Page 1



### Fiche de données de sécurité

selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Premiers soins après contact oculaire

: En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Premiers soins après ingestion

: NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation

: Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Symptômes/lésions après contact avec la peau

Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une

délipidation et gerçure de la peau.

Symptômes/lésions après contact oculaire

Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.

Symptômes/lésions après ingestion

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique.

#### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

#### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Traitez pour les matériaux environnants.

Agents d'extinction non appropriés : Inconnu.

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

: Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Danger d'incendie

#### Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie

: Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

#### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales

: Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

#### Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage 6.3

Pour la rétention

: Contenez et/ou absorbez le déversement avec un matériau inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ens uite dans un contenant adéquat. Ne pas faire écouler dans les égouts par arrosage ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Portez de l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.

Procédés de nettoyage

: Pelletez le matériau et placez le dans un contenant de disposition. Ventilez la zone.

### Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur l'équipement de protection, et la section 13 pour plus de conseils sur l'élimination.

#### **SECTION 7: Manipulation et stockage**

# Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aerosols. N'avalez pas le produit. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant

Mesures d'hygiène

Lessivez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Lavez les mains avant de manger, boire ou fumer.

### Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

: Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponible.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

Huile minérale blanche (pétrole) (8042-47-5)	
ACGIH	Non applicable.
NIOSH	Non applicable.

12/05/2022 FR (français) 2/5



### Fiche de données de sécurité

selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Aérer/ventiler les lieux pour garder l'exposition aux niveaux de poussières en suspension,

émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.

Protection des mains : Gants de protection.

Protection oculaire : Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de

l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection

respiratoire retenu.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Autres informations

: Maintient les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.

: Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Apparence : Liquide Blanc
Couleur : Blanc
Odeur : Inodore

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 6,3

pH solution : Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butvlique=1) : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (éther=1) : Aucune donnée disponible
Point de fusion : Aucune donnée disponible
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : > 93,3 °C

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non inflammable

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 50 °C : Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : 0,97

Densité relative de saturation mélange vapeur/air : Aucune donnée disponible Masse volumique Aucune donnée disponible Densité relative de gaz Aucune donnée disponible Solubilité Aucune donnée disponible Log Pow Aucune donnée disponible Log Kow Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique (valeur calculée) (40 °C) Aucune donnée disponible Propriétés explosives : Aucune donnée disponible Propriétés comburantes Aucune donnée disponible Limites d'explosivité Aucune donnée disponible Limite inférieure d'explosivité (LIE) Aucune donnée disponible Limite supérieure d'explosivité (LSE) : Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable sous des conditions d'entreposage normales.

12/05/2022 FR (français) 3/5



### Fiche de données de sécurité

selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.4 Conditions à éviter

Chaleur. Matériaux incompatibles.

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucun connu.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : des oxydes de carbone.

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé.

MicroLube C	roLube C	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg	
DI 50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg	
CL50 inhalation rat	Aucune donnée disponible	
Huile minérale blanche (pétrole) (8042-47-5)		
DI EO orolo rot	5,5000 mg/kg	

Traile minerale stations (postero) (co iz ir c)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DI 50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
Correcion cutanée/irritation cutanée	· Compte tonu des depnées disponibles, les critères de elessification ne sont pas remplis

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(exposition répétée)

Symptômes/lésions après inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et gerçure de la peau.

: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Symptômes/lésions après contact oculaire : Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.

Symptômes/lésions après ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique.

## **SECTION 12: Données écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Danger par aspiration

Ecologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

MicroLube C	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

MicroLube C	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### SECTION 13: Données sur l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets

Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations au niveau local, régional, provincial et de la réglementation fédéral. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

12/05/2022 FR (français) 4/5



### Fiche de données de sécurité

selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

#### **SECTION 14: Informations relatives au transport**

Conformément aux exigences de Transport des marchandises dangereuses

Transport des marchandises dangereuses

Non réglementé

## **SECTION 15: Informations réglementaires**

#### 15.1. Directives nationales

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

### **SECTION 16: Autres informations**

 Date d'émission
 : 11/06/2017

 Date de révision
 : 12/05/2022

 Version
 : 1.3

 Autres informations
 : Aucun.

Clause de non-responsabilité: nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.



5/5

12/05/2022

FR (français)